

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Être prescripteur

Rôle

- Qualifier le besoin du bénéficiaire au regard des dispositifs de droit commun existants ;
- Appuyer l'opportunité de la demande de TSF.

Profil

Toute entité d'appui, d'accueil, d'orientation ou d'accompagnement de structures d'utilité sociale :

- Réseau sectoriel (éducation populaire, insertion par l'activité économique, environnement, etc.) ;
- Structure d'accompagnement des dirigeants et porteurs de projet d'économie sociale et solidaire (Dispositif local d'accompagnement, incubateur, etc.) ;
- Organisme de développement local ;
- Fédération nationale ou régionale, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS),
- Organisme de financement (France Active, etc.) ;
- Chambre consulaire (CCI notamment) ;
- Etc.

→ Informations complémentaires

Toute demande de TSF émanant d'un porteur de projet d'utilité sociale doit impérativement être appuyée par un prescripteur (formulaire de demande).

AVEC
LE SOUTIEN DE :



Cette action est
cofinancée par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020